



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
26 novembre 2021
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2022
31 janvier-4 février 2022, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme régional pour l'Amérique latine
et les Caraïbes (2022-2025)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Considérations générales	2
II. Priorités du programme et partenariats	6
III. Administration du programme et gestion des risques.....	14
IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme.....	16
Annexe. Cadre de résultats et d'allocation des ressources	17



I. Considérations générales

1. L'objectif global du programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes pour 2022-2025 consiste à bâtir des sociétés productives, inclusives et résilientes, animées par une gouvernance efficace, et qui visent la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Au cours des décennies précédentes, la région a connu une réduction significative de la pauvreté, une progression du développement humain et une augmentation du bien-être sous de nombreux aspects. L'amélioration de la vie des populations a entraîné la croissance économique des pays. Cependant, si l'Amérique latine et les Caraïbes sont devenues une région à revenu intermédiaire, elles restent la deuxième région la plus inégalitaire au monde¹, caractérisée à la fois par une forte concentration des revenus au sommet² et par une forte vulnérabilité face à la pauvreté³.

2. Les éléments structurels qui compromettent les progrès de la région en vue de la réalisation des ODD sont les suivants :

a) La faiblesse de la productivité (qui reflète les limites de l'innovation technologique et les défaillances de l'affectation des ressources) est une caractéristique essentielle de nombreuses économies. Contrairement à l'accumulation des facteurs, qui a jusqu'à présent joué un rôle dominant dans la croissance de la région, la productivité multifactorielle n'a pas contribué à la croissance à long terme et lui a même nui, dans certains cas⁴ ;

b) Les progrès ne concernent pas tous les groupes de manière égale. Les inégalités au sein des groupes et entre eux persistent dans plusieurs aspects du bien-être, notamment l'accès aux biens et services d'intérêt général, le pouvoir d'influence et la capacité d'action. Par exemple, malgré l'augmentation du taux d'activité des femmes, ce chiffre reste inférieur à celui des hommes (32 % de moins en moyenne)⁵ ;

c) La région continue de subir un ensemble de chocs économiques, politiques, environnementaux et épidémiologiques, souvent interdépendants. Ces « risques systémiques » revêtent une importance capitale pour les petits États insulaires en développement des Caraïbes, pour lesquels la menace concerne l'ensemble de la population, du territoire et de l'économie⁶ ;

d) Les inégalités en matière de pouvoir d'influence des citoyens nuisent à la réactivité et à la responsabilité des gouvernements de la région. À l'heure actuelle, environ trois Latino-Américains sur quatre pensent que leur pays est gouverné dans l'intérêt de quelques groupes puissants⁷ et seulement un sur quatre fait plus ou moins confiance au gouvernement de son pays⁸. En outre, lorsque la gouvernance ne parvient pas à traiter efficacement les conflits, les sociétés risquent de se tourner vers la violence. L'Amérique latine et les Caraïbes sont l'une des régions les plus violentes au monde, avec des taux de violence particulièrement élevés à l'encontre de groupes tels que les femmes et les filles, les peuples autochtones et les lesbiennes, gays,

¹ PNUD, Rapport régional sur le développement humain 2021, *Pris au piège : fortes inégalités et faible croissance en Amérique latine et dans les Caraïbes*, New York, 2021.

² World Inequality Database (https://wid.world/share/#0/countriestimeseries/sptinc_p99p100_z/XL/last/eu/k/p/yearly/s/false/20.593/26/curve/false).

³ Banque mondiale, LAC Equity Lab : Poverty – Poverty Rate (www.worldbank.org/en/topic/poverty/lac-equity-lab1/poverty/head-count).

⁴ Rapport régional sur le développement humain 2021.

⁵ Ibid.

⁶ UNDRR (2019). *Réduction des risques de catastrophe : bilan mondial*.

⁷ Latinobarómetro, *Informe 2021*.

⁸ Données pour 2018 provenant du Latin American Public Opinion Project (<https://www.vanderbilt.edu/lapop/>).

bisexuels, transgenres et intersexes (LGBTI)⁹. La parité politique est également une question en suspens dans la région, si l'on considère que la part des femmes parlementaires est inférieure à 30 % et que seules 15,5 % des personnes majeures élues sont des femmes (2018)¹⁰.

3. Dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), les défis structurels ont agi comme des « affections préexistantes » et ont rendu la région plus vulnérable aux effets de la pandémie. Au-delà de la crise sanitaire et des pertes de vies humaines d'une gravité disproportionnée¹¹, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes continuent d'être aux prises avec de multiples crises économiques, sociales et de gouvernance qui menacent plusieurs décennies de progrès. En 2020, le produit intérieur brut (PIB) réel s'est contracté de 7 % (la plus forte contraction au monde)¹² et, selon les estimations, 22 millions de personnes supplémentaires ont basculé dans la pauvreté¹³. Cela intervient dans un contexte de marge de manœuvre budgétaire de plus en plus réduite. En décembre 2020, les niveaux de dette publique brute nationale restaient élevés, à 56,2 % du PIB en Amérique latine et à 88 % dans les Caraïbes¹⁴. À moyen terme, le service de la dette devrait supplanter les autres dépenses, et le surendettement pourrait limiter la croissance économique¹⁵.

4. Les effets conjoints de la pandémie et des problèmes structurels ont aggravé bon nombre des inégalités préexistantes dans la région, les plus vulnérables ayant été touchés de manière disproportionnée. Cela s'est traduit, par exemple, par une augmentation de la violence domestique (les appels aux services d'assistance téléphonique ont connu un pic à la suite des confinements)¹⁶, par le creusement des écarts en matière d'accès à l'éducation en raison de la fermeture des écoles associée à la fracture numérique (66 % du quintile le plus riche dispose d'une connexion Internet à domicile, contre 23 % du quintile le plus pauvre)¹⁷, par l'aggravation des inégalités entre les hommes et les femmes en matière d'emploi et de participation au marché du travail (les femmes sont surreprésentées dans les secteurs ayant souffert de la pandémie)¹⁸ et par un fossé entre les travailleurs du secteur structuré et ceux du

⁹ ONUDC 2019, *Étude mondiale sur l'homicide 2019* (Vienne, 2019) ; OCDE 2020, *Addressing femicide in the context of rampant violence against women in Latin America* ; Global Witness 2019, *Enemies of the State?: How governments and business silence land and environmental defenders*, juillet 2019 ; SinViolencia LGBTI 2019 *El prejuicio no conoce fronteras: Homicidios de lesbianas, gay, bisexuales, trans en países de América Latina y el Caribe 2014–2019* https://sinviolencia.lgbt/wp-content/uploads/2019/08/Informe_Prejuicios_compressed.pdf.

¹⁰ PNUD et ONU-Femmes, 2020. *Surcando olas y contra-olas: una mirada paritaria a los derechos políticos de las mujeres en América Latina*.

¹¹ Bien que la région Amérique latine et Caraïbes abrite moins de 10 % de la population mondiale, elle a enregistré près de 20 % des cas confirmés de COVID-19 dans le monde et plus de 30 % des décès confirmés. Calculs des auteurs sur la base des données au 1er septembre 2021 de Our World in Data (<https://ourworldindata.org/coronavirus>).

¹² FMI, 2021. *Perspectives de l'économie mondiale, Mise à jour (juillet 2021)*.

¹³ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), 2021. *The recovery paradox in Latin America and the Caribbean Growth amid persisting structural problems: inequality, poverty and low investment and productivity*.

¹⁴ CEPALC, *Étude sur la situation économique de l'Amérique latine et des Caraïbes*, 2021 (LC/PUB.2021/10-P/Rev.1), Santiago, 2021.

¹⁵ Cárdenas et Guzmán Ayala, 2021. *Planning a Sustainable Post-Pandemic Recovery in Latin America and the Caribbean*. PNUD Amérique latine et Caraïbes, C19 PDS 21.

¹⁶ PNUD Amérique latine et Caraïbes, Director's Blog: Graph For Thought, 2020, *No safer place than home?: The increase in domestic and gender-based violence during COVID-19 lockdowns in LAC*.

¹⁷ Rapport régional sur le développement humain 2021.

¹⁸ CEPALC 2021. *The economic autonomy of women in a sustainable recovery with equality*, février 2021.

secteur informel en matière d'accès aux systèmes de protection sociale (35 à 82 % de la population active est exclue des régimes d'assurance sociale contributifs)¹⁹.

5. Au-delà de la pandémie, la région est confrontée à d'autres chocs. Les manifestations de l'année 2019 ont révélé une « crise des attentes » collective chez les citoyens, qui reflétait les frustrations liées aux objectifs de développement non atteints ainsi qu'un manque de confiance dans les institutions. Ces dernières années, la région a également connu une augmentation considérable du nombre de migrants et de réfugiés alimentée par des taux de criminalité et de violence élevés, par la fragilité des institutions ainsi que par les inégalités. En outre, la région ne cesse de subir des catastrophes naturelles. Ainsi, en 2020, l'Amérique latine et les Caraïbes ont dû affronter 30 tempêtes nommées, dont deux ouragans de catégorie 4 (Eta et Iota), et en août 2021, Haïti a subi un tremblement de terre dévastateur de magnitude 7,2.

6. À l'ère de l'Anthropocène, l'Amérique latine et les Caraïbes sont confrontées au défi de plus en plus urgent qui consiste à mettre en oeuvre un programme de développement visant l'équilibre entre l'humanité et la planète. L'appauvrissement constant de la biodiversité, la dégradation des écosystèmes et les émissions de gaz à effet de serre, du fait de modes de consommation et de production non durables, ont accru la vulnérabilité de la région face aux changements climatiques, parallèlement à d'autres risques systémiques. L'Amérique latine et les Caraïbes (en particulier les petits États insulaires en développement) sont l'une des régions les plus touchées par les effets négatifs en cascade des changements climatiques, tels que les canicules, la baisse des rendements agricoles, les incendies de forêts, la régression des récifs de corail et les phénomènes extrêmes liés à l'élévation du niveau de la mer²⁰. Les femmes ayant moins accès aux stratégies d'adaptation, elles sont touchées de manière disproportionnée par les changements climatiques.

7. Au travers de son programme régional 2018-2021, le PNUD a aidé les gouvernements et les organisations régionales à relever bon nombre des défis susmentionnés. Telle est la conclusion de l'évaluation finale du programme. Pour stimuler la productivité, le PNUD a aidé les pays à s'attaquer aux causes sous-jacentes de la faible croissance, notamment la criminalité et la violence, le faible taux d'activité des femmes et les inégalités d'accès aux technologies numériques. Pour promouvoir l'inclusion, le PNUD a soutenu la conception, la mise en oeuvre et l'expansion des systèmes de protection sociale. Pour renforcer la résilience, le PNUD a élaboré des plans de relance verte et intégré aux stratégies nationales de développement la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques. Pour renforcer la gouvernance, le PNUD a aidé les pays à améliorer les capacités de l'État, à promouvoir la participation politique des femmes et à gérer les conflits. Le PNUD a joué un rôle de premier plan dans la mise en place d'une réponse globale à la pandémie de COVID-19, en menant les études d'impact socioéconomiques du système des Nations Unies tenant compte des questions de genre et en lançant une série de documents d'orientation sur la COVID-19 (en collaboration avec des établissements universitaires) qui fournit des évaluations par pays des impacts de la pandémie ainsi que des orientations générales pour la protection des plus vulnérables.

8. Ces résultats ont été obtenus en tirant parti de la coopération avec des partenaires institutionnels (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et Organisation internationale du travail (OIT)) et des partenaires régionaux (Système d'intégration de l'Amérique centrale, Agence caraïbe pour les secours d'urgence en cas de catastrophe naturelle

¹⁹ Rapport régional sur le développement humain 2021.

²⁰ Organisation météorologique mondiale. 2021. *State of the Climate in Latin America and the Caribbean 2020*.

(CDEMA) et Centre pour la coordination de la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale et en République dominicaine (Centro de Coordinación para la Prevención de los Desastres en América Central y República Dominicana, CEPREDENAC)), ainsi qu'en favorisant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, par exemple entre Cuba et les pays des Caraïbes pour renforcer les dispositifs d'alerte rapide. L'évaluation finale du programme régional a conclu que le PNUD était parvenu à rétablir son assise stratégique dans la région, notamment grâce à son positionnement en tant que leader d'opinion, à ses efforts de promotion des politiques fondées sur des données et sur des observations factuelles et à la technicité de ses activités²¹.

9. Le programme pour 2022-2025 s'appuie sur ces progrès et renforce encore l'offre régionale en intégrant les enseignements identifiés par l'évaluation, sur la base de consultations avec les parties prenantes.

10. Dans les domaines suivants, les efforts seront poursuivis :

a) **Adaptabilité et réactivité.** Le programme régional a fait preuve de souplesse en s'adaptant et en répondant aux besoins nationaux et régionaux. Le PNUD est ainsi parvenu à réaliser des évaluations rapides, à mobiliser des ressources et à promouvoir l'échange de connaissances lors de la pandémie de COVID-19 ;

b) **Supports de connaissances et biens publics régionaux pour éclairer la formulation des politiques.** Les parties prenantes considèrent que le PNUD a généré des connaissances et des outils qui ont éclairé la formulation des politiques nationales, notamment le Rapport régional sur le développement humain, l'indice de pauvreté multidimensionnelle, l'obligation liée aux objectifs de développement durable et l'outil *Policy Priority Inference (PPI)* ;

c) **Approches transversales tenant compte des questions de genre.** En intégrant l'égalité des genres, le programme régional a accéléré les résultats en matière de développement. Les parties prenantes ont salué les efforts du PNUD visant à intégrer les questions de genre, notamment le projet « ATENEA » pour l'accélération de la participation politique des femmes, le label égalité des genres et les espaces pédagogiques sur la violence domestique et la prise en charge des victimes.

11. Dans les domaines suivants, les efforts seront intensifiés :

a) **Renforcement de la demande.** Le programme régional a été perçu comme étant axé sur l'offre, en particulier lorsqu'il existe des outils spécifiques. Bien que cela ne soit pas nécessairement considéré comme un problème, les parties prenantes recommandent d'affiner l'offre afin de créer la demande²² et de diversifier l'offre pour qu'elle s'adapte davantage aux contextes hétérogènes des pays de la région et aux priorités de développement spécifiques (comme dans les petits États insulaires en développement et en Haïti) ;

b) **Innovation et transition numérique.** Les parties prenantes ont demandé au PNUD de lancer des initiatives innovantes pour accélérer les progrès en matière de développement. Un rôle plus proactif dans ce domaine permettrait de promouvoir le positionnement stratégique du PNUD et de faciliter de nouveaux partenariats. Les consultations ont fait apparaître un fort besoin de soutien en matière de transition numérique et de traitement des données, à plus forte raison dans le contexte de la COVID-19 ;

²¹ Centro de Estudios Educativos y Sociales (CEES), 2021, *Evaluation of the Regional Programme for Latin America and the Caribbean 2018-2021*

²² Entretiens avec les représentants résidents et les équipes régionales.

c) **Approche systémique.** Les parties prenantes ont appelé à une approche plus systémique qui englobe les défis complexes du développement. Cela implique des efforts concertés pour mettre fin aux cloisonnements et promouvoir des approches par portefeuille et par thème qui tirent parti des collaborations transfrontalières et intersectorielles.

12. A l'heure où les pays se remettent de la pandémie de COVID-19, le PNUD doit saisir l'opportunité d'accélérer et d'amplifier les progrès en matière de développement dans la région. Si la crise de la COVID-19 a créé de nouveaux défis et en a exacerbé d'autres, elle a également ouvert de nouveaux espaces de politiques et de financement pour faire avancer des idées audacieuses, qui vont de la transition numérique pour tous à la protection sociale universelle en passant par les moteurs de croissance plus écologiques.

13. Compte tenu du contexte régional actuel et des retours d'expérience, le PNUD peut tirer parti de son avantage institutionnel pour établir des partenariats stratégiques avec des parties prenantes internes et externes afin de promouvoir ces changements et d'aider les pays à se placer sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable.

a) En tant que leader d'opinion et relais des connaissances, le PNUD est particulièrement bien placé pour fournir des travaux de recherche adaptés, opportuns et pertinents par rapport aux politiques. Il s'appuiera ainsi sur des outils tels que le rapport régional sur le développement humain, la série de documents d'orientation sur la COVID-19, la description de la bonne gouvernance et les centres de recherche d'Amérique latine et des Caraïbes pour approfondir son soutien actuel aux pays ;

b) En tant que partenaire de confiance des gouvernements, des institutions régionales et sous-régionales, des institutions financières internationales et du secteur privé, le PNUD est idéalement positionné pour développer des partenariats afin de financer les transformations vertes et numériques. Par conséquent, il renforcera ses collaborations afin d'élargir le financement du développement, comme il l'a fait au Mexique avec la toute première obligation de la région liée aux objectifs de développement durable ;

c) De par son rôle de rassembleur au plan régional, le PNUD est particulièrement bien placé pour tirer parti des réseaux mondiaux, régionaux et sous-régionaux afin de soutenir la co-crédation et la mise en œuvre de solutions locales et nationales. La collaboration interinstitutionnelle régionale sera étendue afin de développer des partenariats tels que celui établi avec ONU-Femmes et le Fonds des Nations Unies pour la population dans le cadre de l'Initiative Spotlight en Amérique latine et dans les Caraïbes.

II. Priorités du programme et partenariats

14. Pour contribuer à la réalisation de l'objectif global et aider les pays à faire face aux problèmes structurels interdépendants exacerbés par la pandémie, le PNUD mettra en œuvre un portefeuille intersectoriel visant à relever les défis systémiques complexes. Le programme est étroitement aligné sur les trois axes de changement du Plan stratégique et s'appuie sur ses six solutions distinctives et ses trois catalyseurs dans quatre réalisations programmatiques : une croissance inclusive et durable ; l'équité et l'inclusion ; le développement durable résilient et la relance verte ; et la gouvernance efficace. Celles-ci reposent sur les « principes de régionalité »²³, avec

²³ Biens/services collectifs régionaux ; interrégionalité ; externalités transfrontalières ; sensibilisation/action sur les questions sensibles et émergentes ; innovation régionale ; création de

des solutions universelles aux problèmes existants et émergents qui ne peuvent être traités de manière cloisonnée et nécessitent une approche régionale intégrée. La promotion de la croissance (réalisation 1) est essentielle pour l'inclusion (réalisation 2), mais les deux doivent se faire d'une manière durable à long terme (réalisation 3). Ces trois réalisations ont toutes besoin, au préalable, d'une gouvernance efficace (réalisation 4).

15. La stratégie proposée a été identifiée comme étant la mieux adaptée à l'Amérique latine et aux Caraïbes, sur la base d'une analyse des problèmes les plus urgents en matière de développement et d'un vaste processus de consultations avec un large éventail de parties prenantes afin de hiérarchiser les domaines d'action clés pour le PNUD. Des consultations ont été menées avec le Conseil consultatif du Bureau régional, les représentants résidents du PNUD, les bureaux de pays, les représentants des gouvernements, les milieux universitaires, les organisations internationales et régionales, les donateurs, le secteur privé, la société civile et les États Membres, tant au niveau technique qu'avec les représentants permanents. Comme le reflètent les réalisations et les produits, les parties prenantes ont systématiquement mis en avant la nécessité pour le PNUD de s'attaquer aux causes de la faible productivité et de l'aggravation des inégalités et de l'exclusion, et ont fait de la relance économique verte, résiliente et inclusive et de la gouvernance efficace les grands domaines prioritaires pour le PNUD. À cette fin, le PNUD renforcera les meilleures pratiques et l'expertise régionales et mondiales, en les adaptant aux contextes locaux pour compléter les efforts nationaux par le biais de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, de l'innovation, de la production de données factuelles et de connaissances et du plaidoyer dans la promotion des approches systémiques et par portefeuille. Ces efforts seront alimentés par l'avantage comparatif et le positionnement du PNUD dans la région et soutenus par l'engagement des parties prenantes, l'appui des donateurs, l'engagement des gouvernements en faveur des réformes et la disponibilité des données.

16. Le programme établira des partenariats avec des institutions nationales et régionales, avec des organismes des Nations Unies (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), OIT, Organisation internationale pour les migrations (OIM), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et ONU-Femmes), avec des institutions financières internationales (Fonds monétaire international (FMI), Banque interaméricaine de développement (BID) et Banque mondiale), avec des donateurs bilatéraux et multilatéraux, et avec la société civile.

17. Conformément aux recommandations de l'évaluation, à la demande des pays et aux Orientations de Samoa, le programme approfondira son engagement dans les Caraïbes, en centrant son action sur les changements climatiques, le renforcement des institutions, la sécurité des citoyens et la réduction des risques de catastrophe. Le PNUD continuera de faciliter et d'intensifier la reprise des activités après un sinistre en tenant compte des questions de genre, la résilience climatique et environnementale dans les Caraïbes et la promotion des lois et des politiques en faveur des droits des femmes et des filles.

Une croissance inclusive et durable

18. Cette réalisation s'attache à relever les défis structurels liés à la faible productivité et à satisfaire le besoin de reprise économique stable dans le sillage de

partenariats régionaux et sous-régionaux ; production de connaissances et partage d'expériences et d'expertise, notamment à la faveur de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

la pandémie. La théorie du changement de cette réalisation indique que : si les petites et moyennes entreprises augmentent leur productivité et leur résilience et améliorent leur accès aux services, aux technologies numériques et aux marchés ; si les conditions sont réunies pour un accès équitable à des emplois décents pour les femmes et les populations vulnérables ; et si le financement public et privé du développement est élargi ; alors la croissance durable profitant à tous sera stimulée dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Au travers de cette réalisation, le PNUD contribuera à la transformation structurelle, l'un des trois « axes de changement » définis dans son Plan stratégique, en oeuvrant, avec ses solutions distinctives, en faveur de la réduction de la pauvreté, de la résilience et de l'égalité des genres et en utilisant la transition numérique et le financement comme catalyseurs.

19. Le PNUD travaillera avec les gouvernements pour développer des politiques, des outils et des mécanismes innovants qui augmentent la productivité, en particulier celle des petites et moyennes entreprises, pour améliorer l'accès des groupes vulnérables à un travail décent et pour élargir le financement du développement tout en renforçant les capacités nationales et en soutenant les partenariats publics et privés. Il s'associera aux institutions nationales et locales pour assurer l'alignement et l'appropriation, au secteur privé pour renforcer les capacités afin d'améliorer la productivité, et au secteur financier pour trouver des sources de financement innovantes. Il collaborera avec l'OIT, ONU-Femmes, le Pacte mondial des Nations Unies et les institutions financières internationales, en s'appuyant sur l'expérience du label égalité des genres pour le secteur privé afin de faire progresser l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes sur le lieu de travail.

20. Pour améliorer l'accès aux services, aux technologies numériques et aux marchés pour les petites et moyennes entreprises, en particulier celles dirigées et détenues par des femmes, le PNUD : a) renforcera les politiques, les mécanismes et les incitations pour faciliter l'accès de ces entreprises aux services financiers, numériques et de renforcement des capacités et pour améliorer la qualité desdits services ; b) renforcera les cadres normatifs afin d'encourager les start-ups et les nouvelles entreprises ; c) soutiendra la transition des chaînes de valeur, des industries et des secteurs vers la durabilité et l'économie circulaire ; d) favorisera l'accès à un approvisionnement énergétique fiable et abordable ; e) promouvra les services numériques pour la productivité et la résilience. Le PNUD renforcera les partenariats avec les gouvernements locaux et nationaux, le secteur privé et le milieu universitaire.

21. Pour créer les conditions d'un accès équitable à des emplois décents pour les femmes et les groupes vulnérables, le PNUD : a) promouvra des politiques du travail inclusives et intersectionnelles intégrant des variables raciales, de genre, d'âge et territoriales ; b) soutiendra une intégration accrue des femmes et des groupes vulnérables sur les marchés du travail afin d'atténuer les exclusions accentuées par la COVID-19 ; c) plaidera pour l'inclusion de l'économie des services à la personne dans les politiques visant à accroître la participation des femmes ; d) favorisera l'égalité d'accès aux compétences numériques. Le PNUD s'associera à l'OIT, en tirant parti de son expertise en matière de relèvement après les catastrophes et d'emploi décent, pour renforcer les systèmes de protection sociale et améliorer les méthodologies des entreprises dans le domaine de l'inclusion. Aux côtés du secteur privé et du milieu universitaire, il oeuvrera à l'inclusion des femmes dans les secteurs dominés par les hommes, en déployant son expérience en matière de promotion de l'égalité des genres dans le secteur privé et en créant des possibilités d'inclusion dans des secteurs économiques prometteurs tels que les énergies renouvelables, les transports efficaces, les emplois verts et le numérique.

22. Le PNUD encouragera l'élargissement du financement public et privé du développement : a) en facilitant l'accès aux technologies, services et instruments

financiers (y compris le financement vert) ; b) en plaidant en faveur de l'augmentation de la marge de manœuvre budgétaire ; c) en promouvant l'investissement public et privé dans l'action climatique pour des solutions fondées sur la productivité et la nature, intégré aux objectifs nationaux en matière de développement durable et de changements climatiques, y compris les mesures d'atténuation ; d) en soutenant l'élaboration de lois et de réglementations qui incitent à l'investissement. Il travaillera en partenariat avec le PNUE sur la taxonomie régionale de la finance durable et avec la BID, le FMI et l'Organisation de coopération et de développement économiques pour soutenir le financement du développement.

L'équité et l'inclusion

23. Cette réalisation porte sur les problèmes structurels liés aux inégalités et à la vulnérabilité, qui ont été aggravés par la pandémie. La théorie du changement stipule que : si les systèmes de protection sociale deviennent universels, inclusifs, viables d'un point de vue budgétaire et propices à la croissance ; si les femmes et les groupes vulnérables ont davantage accès à la prise de décisions, aux services financiers et numériques et disposent d'une capacité accrue à se constituer un patrimoine ; et si les pays s'attaquent aux normes et pratiques sociales qui font obstacle à l'inclusion, alors ces pays auront renforcé l'équité et l'inclusion, ne laissant personne de côté. Cette réalisation est alignée sur la réalisation 2 du Plan stratégique (« Ne laisser personne de côté »), avec les solutions distinctives concernant la pauvreté, la gouvernance et l'égalité des genres et les catalyseurs que sont l'innovation et la transition numérique.

24. Le PNUD concevra des solutions intersectorielles intégrées en renforçant ses conseils pratiques, la production de données factuelles et de connaissances, le plaidoyer ainsi que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire afin d'accroître l'inclusion des femmes, des groupes exclus (peuples autochtones, Afrodescendants, migrants, personnes handicapées, populations rurales, LGBTI, personnes vivant avec le VIH ou le SIDA) et d'autres groupes vulnérables (tels que les personnes vivant dans la pauvreté ou exposées à la pauvreté). Il s'entretiendra et coopèrera avec ces groupes pour élaborer des politiques et des actions visant à favoriser l'inclusion. Plutôt que de s'attaquer aux causes de l'exclusion groupe par groupe, le PNUD se concentrera sur les causes structurelles de l'exclusion et de la vulnérabilité et créera des outils pour favoriser l'accès à la prise de décisions ainsi qu'aux services, ressources et connaissances propices à la production. Il s'efforcera de comprendre et de réduire la fracture numérique qui perpétue l'exclusion.

25. Le PNUD s'associera aux autorités nationales et aux collectivités locales, à l'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement (Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo (AECID)) et à la Banque mondiale pour promouvoir des systèmes de protection sociale universels, inclusifs, viables d'un point de vue budgétaire et propices à la croissance II : a) améliorera les capacités institutionnelles en faveur de politiques intégrées et fondées sur des données et des observations factuelles qui atteignent les populations vulnérables ; b) aidera les pays à mettre en place des systèmes viables d'un point de vue budgétaire ; c) veillera à la cohérence des politiques avec les stratégies de croissance et de productivité ; d) renforcera les capacités institutionnelles, les politiques et les outils en faveur de systèmes de soins complets protégeant les femmes, les personnes âgées, les jeunes, les migrants et les autres groupes vulnérables, étant donné que les problèmes de ce secteur ont été exacerbés par la COVID-19.

26. Le PNUD s'efforcera d'accroître la participation des femmes et des groupes vulnérables à la prise de décisions, leur accès aux services financiers et numériques ainsi que leurs capacités de constitution de patrimoine. Il s'agira de : a) fournir les espaces et les outils permettant d'améliorer l'inclusion dans la sphère politique ;

b) soutenir les politiques et instruments tenant compte des questions de genre, en améliorant l'accès aux services et en promouvant une utilisation, une maîtrise et une appropriation accrues des ressources et des actifs productifs et financiers ; c) contribuer à l'élaboration de politiques et d'outils qui réduisent la fracture numérique pour les femmes et les groupes vulnérables. Il travaillera avec les institutions financières internationales, le secteur privé et les institutions de microfinance pour promouvoir l'inclusion financière des femmes et mettre au point des produits et services financiers et des instruments d'investissement adaptés tenant compte des questions de genre.

27. Le PNUD renforcera ses partenariats mondiaux avec la CEPALC, la FAO, l'OIT, l'OIM, l'UNICEF et ONU-Femmes pour plaider en faveur d'un changement des normes sociales et des cadres juridiques qui génèrent l'exclusion, notamment en matière de genre et de soins. Il créera des mécanismes permettant de mieux comprendre le caractère multidimensionnel de la pauvreté et de l'exclusion, et il sera le fer de lance de la production de connaissances et du dialogue entre les différentes parties prenantes des gouvernements et de la société civile en vue d'une plus grande inclusion des groupes vulnérables.

Le développement durable résilient et la relance verte

28. Cette réalisation s'attache à relever les défis structurels liés aux chocs récurrents et à satisfaire le besoin d'harmonie entre la planète et sa population. La théorie du changement postule que : si la vision, les stratégies et les décisions en matière de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes sont alignées sur les objectifs d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces phénomènes, de protection de la nature, de réduction des risques de catastrophe et de résilience ; si les stratégies financières et les allocations budgétaires soutiennent la transition des secteurs économiques clés vers un modèle de développement vert et résilient face aux changements climatiques ; et si les parties prenantes sont dotées de capacités et de possibilités renforcées pour favoriser les solutions de développement durable et améliorer leur résilience ; alors les pays accéderont à un développement durable résilient tenant compte des questions de genre et des risques ainsi qu'à une relance verte. Cette réalisation correspond à l'axe de changement « Renforcement de la résilience » du Plan stratégique, aux solutions distinctives portant sur la gouvernance, la résilience, l'environnement, l'énergie et l'égalité des genres, et aux catalyseurs que sont le financement et l'innovation.

29. En mettant l'accent sur les petits États insulaires en développement des Caraïbes, le PNUD encouragera le développement économique de la région, en prenant en compte et en internalisant les effets socioéconomiques et environnementaux des changements climatiques, de la dégradation de la nature et des catastrophes. Il intensifiera les interventions concrètes, produira des données factuelles et des connaissances, consolidera les capacités, encouragera l'innovation et renforcera l'intersectorialité entre les différents niveaux de gouvernement. Il soutiendra les politiques, le financement et la gouvernance en faveur du développement durable et de la relance verte qui réduisent les asymétries de pouvoir, les inégalités et les vulnérabilités, en particulier chez les femmes et chez les populations autochtones, afrodescendantes et celles qui subissent les effets des changements climatiques, de la dégradation des terres et de l'exploitation minière. Il préservera les ressources dont dépendent la croissance économique actuelle et future de la région et les moyens de subsistance des populations vulnérables, tout en renforçant la résilience de la région aux chocs futurs.

30. Le PNUD déploiera des solutions intégrées visant à renforcer la résilience au moyen d'une élaboration des politiques et d'une planification fondées sur des données

factuelles et tenant compte des questions de genre et des risques, et en encourageant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, en particulier dans les Caraïbes. Il coopèrera avec les ministères, les commissions parlementaires, le milieu universitaire, les systèmes nationaux de gestion des catastrophes, la CDEMA, le Centre pour la coordination de la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale et en République dominicaine, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et les donateurs tels que la direction générale Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO) afin de promouvoir des agendas harmonisés en ce qui concerne les changements climatiques, la biodiversité et la réduction des risques de catastrophe au travers d'approches globales de renforcement de la résilience et de l'augmentation des moyens humains et financiers existants.

31. Le PNUD s'associera aux ministères des finances, aux systèmes nationaux et régionaux de gestion des risques de catastrophe, aux banques et fonds de développement (Fonds pour l'environnement mondial, Fonds vert pour le climat), aux organisations non gouvernementales (ONG) internationales (Conservation International, The Nature Conservancy), à l'Agence internationale pour les énergies renouvelables ainsi qu'à la FAO et au PNUE pour : a) faire progresser les mécanismes financiers innovants de réduction du risque (tels que les obligations vertes, les versements pour résultats environnementaux, la tarification du carbone et les mesures d'incitation fiscale) ; b) soutenir l'écoresponsabilisation des chaînes de valeur et des petites et moyennes entreprises en faveur d'une production et d'une consommation durables ; c) renforcer les capacités à tirer parti de multiples sources d'investissement pour intensifier la relance, la transition énergétique, l'adaptation aux changements climatiques et l'infrastructure durable, en tenant compte des risques et des questions de genre.

32. En partenariat avec l'OIM, le PNUE, l'UNICEF, ECHO et les institutions financières internationales, le PNUD renforcera les capacités et l'engagement des ministères sectoriels, des commissions parlementaires, des partenaires sous-régionaux tels que la CDEMA, le Centre pour la coordination de la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale et en République dominicaine, les ONG et le milieu universitaire, ainsi que des populations autochtones en faveur de politiques plus vigoureuses et d'un changement de comportement, y compris au niveau local, afin de favoriser des solutions de développement durable et d'améliorer leur résilience. Le PNUD améliorera la compréhension du changement climatique en tant que moteur des flux migratoires et renforcera les capacités de compréhension et de gestion de la nature composite des risques systémiques (climatiques, physiques et biologiques) et de mise en place de solides plans de préparation et de redressement. Il oeuvrera à la recherche d'un consensus et facilitera le dialogue entre les principales parties prenantes afin de générer les politiques qui permettraient de prévenir les risques liés aux changements climatiques et environnementaux.

La gouvernance efficace

33. Cette réalisation vise à relever les défis structurels liés à la manière dont les acteurs concluent et maintiennent des accords pour résoudre les conflits et promouvoir le développement. La théorie du changement postule que : si les mécanismes sont améliorés pour parvenir à un engagement et un dialogue civiques inclusifs, en particulier pour les femmes, ce qui renforce la légitimité des institutions et crée de la confiance ; si des solutions permettent de renforcer l'état de droit, ainsi que la sécurité des citoyens et leur accès à la justice pour une meilleure cohésion sociale, une coexistence pacifique et la protection des droits de l'homme ; et si les capacités nationales et locales sont renforcées pour permettre la prise de décisions fondée sur des données d'observation et tirer parti de l'innovation, alors les pays

bénéficieront de transformations structurelles vers des sociétés résilientes et durables, soutenues par une gouvernance efficace. Cette réalisation correspond à l'axe de changement 1 du Plan stratégique (« transformation structurelle »), aux solutions distinctives concernant la gouvernance, la résilience et l'égalité des genres et aux catalyseurs que sont l'innovation et la transition numérique.

34. Cette réalisation sous-tend les autres réalisations, en ciblant les fonctions institutionnelles (telles que l'engagement, la coordination et la coopération) nécessaires pour parvenir à la productivité, à l'inclusion et à la résilience au profit des femmes et des populations vulnérables, notamment les LGBTI, les migrants et les jeunes. Le PNUD renforcera les systèmes, processus et structures sous-jacents qui améliorent l'interaction entre les acteurs. En mettant l'accent sur la sécurité des citoyens en Amérique centrale et dans les Caraïbes, le PNUD renforcera les synergies avec les initiatives régionales pour fournir des conseils pratiques et des actions de sensibilisation, promouvoir l'innovation, la production de données factuelles et de connaissances au sein des institutions gouvernementales et renforcer les capacités tout en encourageant la coopération interrégionale Sud-Sud et la coopération triangulaire.

35. Le PNUD travaillera avec la société civile et les organes de gestion des élections, les services d'assistance électorale, les corps législatifs nationaux et infranationaux, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, l'International Foundation for Electoral Systems, ParlAmericas, l'Union interparlementaire, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et les institutions financières internationales pour renforcer l'engagement citoyen inclusif et réactif ainsi que le dialogue entre les institutions et les citoyens qui permet de recréer la confiance et de redonner de la légitimité aux institutions publiques. Pour ce faire, il faut : a) renforcer l'intégrité des mécanismes de représentation politique en Amérique latine et dans les Caraïbes ; b) encourager la société civile à contrôler la passation des marchés publics et l'intégrité de l'information ; c) mettre à disposition des citoyens des espaces civiques libres, sûrs et inclusifs offrant une solide protection des libertés civiques ; d) promouvoir des agendas innovants en matière de justice climatique.

36. Le PNUD mettra l'accent sur l'état de droit dans le cadre de son engagement en faveur de la sécurité des citoyens et d'une justice à dimension humaine et tenant compte des questions de genre. En intensifiant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans les Caraïbes et en Amérique centrale, le PNUD travaillera avec les institutions régionales, nationales et infranationales, les ONG, le milieu universitaire, le secteur privé, les donateurs multilatéraux et les institutions financières internationales pour : a) soutenir une justice accessible, réactive et efficace ; b) faire progresser la transformation institutionnelle innovante et les plans d'action visant à réduire la violence à l'égard des femmes et des filles et la violence fondée sur le genre dans les sphères publiques et privées ; c) faciliter les dialogues et la recherche de consensus pour promouvoir la coexistence pacifique tout en renforçant l'équité et en faisant respecter les droits de l'homme.

37. En partenariat avec les organismes réglementaires nationaux, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le secteur privé, les médias et le milieu universitaire, le PNUD aidera les institutions à être plus efficaces dans la prestation de services publics, en renforçant les capacités de l'État aux niveaux national et local en : a) produisant des politiques fondées sur des données factuelles et en fournissant des services publics innovants et responsables ; b) renforçant les capacités institutionnelles afin de freiner la corruption ; c) promouvant des politiques budgétaires inclusives et transparentes ; d) promouvant des lois et réglementations favorables aux données ouvertes et à l'interopérabilité des données.

Alliances et stratégie de mobilisation des ressources

38. Le programme régional établira des partenariats orientés vers le client au-delà des accords de financement afin de promouvoir un développement régional axé sur l'inclusion, la résilience, la productivité et une gouvernance efficace. Le PNUD renforcera les partenariats avec ses alliés traditionnels aux plans mondial et régional et favorisera de nouvelles alliances avec des partenaires émergents par le biais de la programmation conjointe et de plateformes de coopération, en tirant parti des moyens techniques, financiers et politiques et des connaissances des partenaires des secteurs public et privé.

39. La stratégie de partenariat et de communication du PNUD présente une offre cohérente avec les moteurs de changement externes et s'attaque aux facteurs de risque internes afin de maintenir l'importance du PNUD dans la région tout en évoluant vers une base de financement plus diversifiée et durable. Cela sera rendu possible par : a) le positionnement du PNUD en tant que leader d'opinion et relais des connaissances à travers les disciplines pour répondre aux besoins des gouvernements, en partenariat avec son réseau de centres de recherche, l'Inter-American Dialogue et l'Union européenne ; b) le renforcement de la place du PNUD en tant que partenaire de confiance pour obtenir des résultats en matière de développement de manière transparente et efficace ; c) la mise à profit du rôle du PNUD en tant que rassembleur régional pour mobiliser des fonds, concevoir des initiatives innovantes et fournir une expertise technique à l'échelle des pays.

40. Le PNUD consolidera ses partenariats de financement avec l'AECID, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et l'Union européenne et exploitera les partenariats régionaux du secteur privé avec Visa, AT&T et Grupo PRISA/Santillana pour créer des opportunités de financement afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Il renforcera ses partenariats avec les organisations régionales telles que le Secrétariat général ibéro-américain, le Système d'intégration de l'Amérique centrale, l'Organisation des États américains, la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes et la Communauté des Caraïbes (CARICOM) afin de s'attaquer aux causes profondes des problèmes structurels de développement.

41. Le PNUD continuera de s'engager avec le système des Nations Unies pour le développement au sein de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes et de ses coalitions thématiques. Le PNUD et la CEPALC, en tant que co-vice-présidents de la Plateforme, définiront l'objectif stratégique d'un soutien intégré et coordonné aux pays pour qu'ils atteignent les objectifs de développement durable au moyen d'analyses et d'initiatives régionales et transfrontalières conformes aux besoins et priorités du développement national. Le PNUD poursuivra également la coopération interorganisations, notamment en ce qui concerne la réponse socio-économique à la COVID-19.

42. Conformément aux domaines prioritaires du programme, le PNUD continuera de coprésider les coalitions thématiques sur la croissance équitable, le financement du développement et la gouvernance et les institutions, ainsi que le groupe de travail sur la jeunesse. Le PNUD participera activement aux coalitions sur les changements climatiques et la résilience, sur la criminalité et la violence et sur la mobilité humaine, ainsi qu'au groupe de travail thématique sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles, au Groupe de soutien par les pairs, et au Groupe sur les données et les statistiques relatives aux ODD. Il codirigera l'Équipe régionale de gestion des opérations, le Comité directeur du centre de gestion des connaissances pour l'Amérique latine et les Caraïbes (« SDG Gateway », ou « Portail des ODD » en français) et le Groupe sur les partenariats et la communication.

43. Le PNUD et la CEPALC aideront à rendre les plans nationaux de développement conformes aux ODD et cibleront les investissements publics et privés pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030. En collaboration avec les instituts nationaux de statistique, le PNUD aidera les pays à améliorer leurs statistiques sur la protection sociale, les indicateurs multidimensionnels de pauvreté et les indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD. Par le biais de sa plateforme d'intégration pour les ODD, le PNUD s'associera à l'Organisation mondiale de la santé pour mener une analyse de la pauvreté multidimensionnelle en matière d'équité vaccinale mesurant la vulnérabilité.

44. Le PNUD soutiendra les solutions systémiques aux problèmes complexes de développement aux niveaux régional et national. Il concevra et mettra en œuvre des méthodologies de pointe pour comprendre l'interconnexion, les synergies, les lacunes et les compromis entre les ODD et pour accélérer leur réalisation. Il soutiendra également la production de données pour le suivi des ODD grâce à des partenariats avec le Commitment to Equity Institute de l'Université Tulane, qui produit des données sur la redistribution fiscale, et avec la Banque mondiale.

III. Administration du programme et gestion des risques

45. Le présent descriptif de programme régional donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats régionaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. La direction et la supervision du programme seront assurées par le Directeur du Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes. Sous la supervision directe du Directeur adjoint, le responsable du centre régional au Panama sera chargé d'assurer la gestion et le suivi efficaces du programme régional et des projets régionaux.

46. Le programme régional pour 2022-2025 sera mis en œuvre en consultation avec les bureaux de pays, principalement au travers de projets régionaux avec une modalité de réalisation directe conçus pour renforcer les connaissances, l'expérience et les compétences techniques accumulées. Les activités régionales et sous-régionales seront mises en œuvre avec des composantes ciblées au niveau national, coordonnées et convenues dans le cadre de plans de travail annuels. La conception des initiatives impliquera des efforts concertés en vue de multiplier les approches par portefeuille et par thème.

47. Un Conseil consultatif (composé de représentants résidents, de dirigeants des bureaux centraux et d'experts selon les besoins) soutiendra la mise en œuvre, fournira une assurance qualité et aidera à valider la pertinence du programme par rapport aux activités nationales et mondiales. Le contrôle externe sera exercé conformément aux normes du PNUD, afin de veiller à la participation des parties prenantes internes et externes. Les réseaux de partenaires existants et émergents intéressés par le parrainage d'initiatives régionales participeront à la supervision du programme selon les besoins.

48. Le programme régional appliquera les politiques et les normes du programme du PNUD pour sa mise en œuvre et son assurance qualité. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

49. La diversification de la base de partenaires (participation des tiers aux coûts, donateurs multilatéraux et partenariats avec le secteur privé) contribuera à répondre aux besoins en ressources du programme régional et à minimiser le risque lié à la

diminution des ressources ordinaires (ressources de base) et des autres sources de financement traditionnelles (autres ressources). Un plan de mise en œuvre pour la mobilisation des ressources sera utilisé afin d'approcher de nouveaux donateurs et de nouvelles sources de financement, y compris le secteur privé, en tirant parti des opportunités identifiées au plan régional. Le financement total du programme est estimé à 70,3 millions de dollars, répartis entre les ressources ordinaires (20,6 millions) et les autres ressources (49,7 millions). Conformément à la décision 2013/32 du Conseil d'administration, tous les coûts directs associés à l'exécution des projets doivent être imputés aux projets concernés. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée pour gérer les risques financiers lors de l'implication de partenaires externes en tant que parties responsables dans la mise en œuvre de projets régionaux.

50. En dépit de la diversité de la région, les défis systémiques communs impliquent des risques programmatiques et opérationnels partagés qui nécessitent une surveillance intégrée et des mesures d'atténuation dans toutes les réalisations.

51. Les principaux risques programmatiques sont l'intensification de l'actuelle urgence de santé publique, l'aggravation des crises économiques et politiques, l'affaiblissement de l'état de droit, la crise climatique et les risques naturels récurrents, ainsi que la réduction du paysage du financement. Ces risques pourraient représenter des obstacles opérationnels à la mise en œuvre du programme. Il existe également un risque de baisse de la volonté politique en faveur de l'égalité des genres au niveau national. Les restrictions imposées dans l'urgence pourraient nuire à l'exercice des droits de l'homme.

52. Les risques seront surveillés au moyen de dispositifs d'analyse et d'alerte rapide intégrés aux registres des risques et aux outils de suivi des programmes et des projets. Bien que le programme régional n'envisage aucun risque potentiel pour les droits des populations vulnérables ou l'environnement du fait des activités du PNUD, ce dernier appliquera une programmation tenant compte des risques au moyen d'une analyse régulière de la situation, ainsi que d'un apprentissage et d'une gestion adaptatifs afin de repérer et d'atténuer les signes précoces de ces risques.

53. Les risques seront atténués par l'application des normes sociales et environnementales, des structures de responsabilité et des mécanismes de réclamation du PNUD. Les mesures pour imprévus de la politique de gestion du risque institutionnel du PNUD garantiront que tout changement significatif de la situation, y compris la réduction du financement par les ressources ordinaires, pourra être atténué de manière adéquate et opportune en revoyant à la baisse les interventions et objectifs de développement en coordination avec les parties prenantes et en accordant la priorité à la mise en œuvre des ODD, à la prévention des crises et aux efforts de relèvement après les catastrophes. Il existe d'autres mesures, telles que : des mesures correctrices au moyen de la gestion adaptative et des révisions de la théorie du changement pour maintenir la pertinence du programme ; l'optimisation des synergies entre les initiatives, en fournissant des modalités virtuelles d'assistance technique et en accélérant le transfert de propriété aux parties prenantes afin d'atténuer les risques pour l'efficacité, l'efficience et la durabilité du programme ; la facilitation du dialogue politique, en construisant un discours cohérent des Nations Unies et en soutenant le développement de cadres régionaux pour l'égalité des genres élaborés dans divers forums régionaux, afin de répondre aux préoccupations en matière de droits de l'homme et aux crises politiques ; l'intensification des efforts de mobilisation des ressources pour répondre aux considérations financières.

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

54. Suite aux recommandations de l'évaluation, le programme régional améliorera le contrôle de l'exécution. Les indicateurs de réalisation du programme relieront les interventions au niveau régional aux objectifs mondiaux et saisiront la valeur ajoutée de l'appui-conseil du PNUD au-delà des résultats tangibles.

55. Le contrôle de l'exécution du programme requiert des indicateurs de réalisation et des indicateurs de l'exécution des produits, qui : a) correspondent à l'orientation et aux priorités du programme ; b) vont dans le sens des indicateurs des objectifs de développement durable sélectionnés et du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique du PNUD pour 2022-2025 ; c) peuvent être mesurés et suivis efficacement en utilisant diverses sources de données pour saisir les interconnexions entre les résultats. Il a été envisagé de veiller à ce que les indicateurs de l'exécution des produits reflètent les contributions régionales, y compris les groupes bénéficiaires. Chaque trimestre et chaque année, au moyen de la planification, de la budgétisation et du suivi, le point sera fait sur les progrès accomplis par rapport aux résultats et à l'allocation de ressources prévus. Le programme et les projets seront soumis à des processus institutionnels conformes aux normes et aux engagements du PNUD. Chaque année, le programme rendra compte des progrès et des réalisations dans le rapport annuel axé sur les résultats du Bureau régional. Au moins une évaluation de projet par réalisation sera menée parallèlement à l'évaluation finale du programme pour rendre compte des progrès réalisés par rapport aux résultats prévus et mettre en place les mesures correctives nécessaires.

56. Le programme régional aura recours aux marqueurs de genre pour les projets régionaux afin de surveiller les investissements (15 % du budget) et d'améliorer la responsabilité ainsi que les outils et les indicateurs permettant de mesurer les résultats en matière de genre. On s'efforcera de minimiser le nombre de petits investissements dans les projets relatifs au genre et de les aider à intégrer à leur planification et à leur budgétisation des actions et des résultats en matière de genre. Au moins 5 % du budget du programme, imputés proportionnellement aux projets, seront alloués au suivi, à l'évaluation et à la communication.

57. Le cadre de résultats, au travers des activités prévues et des résultats escomptés, intègre un programme pluriannuel de recherche sur les politiques et de gestion des connaissances. Ce dernier sera mis à jour grâce à un engagement continu avec les partenaires de développement, le milieu universitaire et les groupes de réflexion. À cet égard, le PNUD poursuivra sa collaboration avec son réseau de centres de recherche dans l'ensemble de la région afin de fournir aux gouvernements des connaissances et une expertise de pointe pour faciliter l'élaboration des politiques.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources

ODD correspondants : 1,2,5,7,8,9,10,11, 12,13,17

RÉALISATION 1 DU PROGRAMME RÉGIONAL : Une croissance inclusive et durable stimulée, grâce au renforcement de la productivité, de la résilience et de la transition numérique.

RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Transformation structurelle accélérée, notamment les transitions verte, inclusive et numérique

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles²⁴</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
<p>I.1.1 Proportion des petites entreprises ayant contracté un prêt ou une ligne de crédit (IRRF.O.2.3)</p> <p>Niveau de référence (2019) : 44,2</p> <p>Niveau cible (2025) : 50</p>	<p>Base de données des ODD 9.3.2, tous les ans</p>	<p>O 1.1 : Politiques et outils permettant d'accroître la productivité et la résilience des petites et moyennes entreprises (PME) et d'améliorer leur accès aux services, aux technologies numériques et aux marchés</p>	<p>AECID USAID Union européenne KfW Gouvernement qatarien Affaires mondiales Canada Paypal, Procter and Gamble</p>	<p>Ressources ordinaires 1 300 000 \$</p> <p>Autres ressources 5 250 000 \$</p>
<p>I.1.2 Taux d'activité par sexe</p> <p>Niveau de référence (2020) : Femmes : 47,2 %, Hommes : 70,4 %</p> <p>Niveau cible (2025) : Femmes : 53 %, Hommes : 80 %</p>	<p>Indicateurs du développement dans le monde, tous les ans</p>	<p>I.1.1.1 Nombre de PME soutenues pour stimuler la productivité (détenues par des hommes, des femmes ou les deux)</p> <p>Niveau de référence (2021) : 0</p> <p>Niveau cible (2025) : 40 (Femmes : 25, Hommes : 10, mixte : 5)</p> <p>Source : PNUD, tous les ans</p>		
<p>I.1.3 Pourcentage de la population utilisant Internet</p> <p>Niveau de référence (2021) : 68 %</p> <p>Niveau cible : 90 %</p>		<p>I.1.1.2 Nombre de chaînes de valeur durables renforcées</p> <p>Niveau de référence (2021) : 1</p> <p>Niveau cible (2025) : 4</p> <p>Source : PNUD, tous les ans</p>		
		<p>I.1.1.3 Nombre de chefs d'entreprise soutenus afin d'acquérir une aptitude à se servir des outils numériques (ventilé par sexe)</p> <p>Niveau de référence (2021) : 900 (Hommes : 500, Femmes : 400)</p> <p>Niveau cible (2025) : 3 000</p>		

²⁴ IRRF = Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique du PNUD

Indicateurs de réalisation,
niveaux de référence et niveaux
cibles²⁴

Source des données et fréquence
de la collecte

Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles) Principaux partenaires

Montant indicatif
des ressources,
par réalisation
(en dollars des États-Unis)

Source : PNUD, tous les ans

O 1.2 : Politiques et outils permettant de créer les conditions d'un accès équitable à des emplois décents pour les femmes et les populations vulnérables

I.1.2.1 Nombre de politiques ou d'outils adoptés pour :

- a) Favoriser l'emploi équitable et inclusif
- b) Soutenir le développement des compétences numériques

Niveau de référence (2021) :

- a) 0
- b) 1

Niveau cible (2025) :

- a) 2
- b) 3

Source : Documents d'orientation nationaux, PNUD, tous les ans.

I.1.2.2 Nombre de politiques ou d'outils qui améliorent l'adéquation entre la demande de compétences provenant des employeurs et les aptitudes des employés.

Niveau de référence (2021) : 0

Niveau cible (2025) : 2

Source : PNUD, tous les ans

O 1.3 : Outils et mécanismes permettant d'accroître le financement public et privé du développement

I.1.3.1 Nombre d'instruments soutenus pour mobiliser des financements publics et privés en faveur des ODD (IRRF.E.3.1 au niveau régional) :

Niveau de référence (2021) : 1

Niveau cible (2025) : 6

Source : PNUD, tous les ans

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles²⁴

Source des données et fréquence de la collecte

Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles) Principaux partenaires

Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)

I.1.3.2 Nombre de partenariats avec des partenaires du secteur privé pour faire progresser les ODD

Niveau de référence (2021) : 0

Niveau cible (2025) : 3

Source : PNUD, tous les ans

ODD correspondants : 1,3,4,5,6,8,10,11,13,16

RÉALISATION 2 DU PROGRAMME RÉGIONAL : Inclusion accrue des femmes et des groupes vulnérables grâce à une participation significative et à l'accès aux biens, aux services et à la protection sociale, en ne laissant personne de côté

RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Personne n'est laissé de côté, en mettant l'accent sur l'égalité des chances et sur une approche du pouvoir d'action des personnes et du développement humain fondée sur les droits

I.2.1 Nombre de cadres juridiques visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des genres et de non-discrimination fondée sur le genre en matière de :

a) cadres juridiques généraux et vie publique

b) emploi et avantages économiques (IRRF.O.1.9)

Niveau de référence (2020) :

a) 71,4 %

b) 75,5 %

Niveau cible (2025) :

a) 75 %

b) 80 %

I.2.2 Nombre de pays ayant amélioré la couverture des services de protection sociale (IRRF.1.2.2).

Niveau de référence (2021) : 0

Niveau cible (2025) : 6

Base de données des ODD 5.1.1, tous les ans

PNUD, tous les ans

O 2.1 : Les systèmes de protection sociale sont renforcés pour devenir universels, inclusifs, viables d'un point de vue budgétaire et propices à la croissance

I.2.1.1 Nombre de politiques, législations et capacités institutionnelles nouvelles ou renforcées propres à améliorer l'accès aux services de protection sociale, par pays (IRRF.1.2.1)

Niveau de référence (2020) : 6

Niveau cible (2025) : 12

Source : PNUD, tous les ans

I.2.1.2 Nombre de politiques, législations et réglementations nouvelles ou renforcées adoptées pour améliorer les investissements et la couverture/utilisation des systèmes de soins nationaux, par pays (IRRF.6.1.2)

Niveau de référence (2020) : 4

Niveau cible (2025) : 9

Source : PNUD, tous les ans

O 2.2 : Politiques et outils propres à accroître la participation des femmes et des groupes vulnérables à la prise de décisions, leur accès aux services financiers et numériques ainsi que leurs capacités de constitution de patrimoine

AECID

USAID

Affaires mondiales
Canada

Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI)

Agence de coopération internationale de la République de Corée (KOICA)

Union européenne

Agence japonaise de coopération internationale (JICA)

Société andine de développement (SAD)

Pirelli

Uber, LinkedIn, Cortana, AT&T et Visa.

Bill and Melinda Gates Foundation, Fondation Ford

Ressources ordinaires
1 300 000 \$

Autres ressources
7 492 400 \$

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles²⁴</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles) Principaux partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
		<p>I.2.2.1 Nombre de pays soutenus pour améliorer leurs politiques et programmes (IRRF.1.3.1-1.3.3) :</p> <p>a) Services numériques</p> <p>b) Services financiers</p> <p>Niveau de référence (2020) :</p> <p>a) 2</p> <p>b) 2</p> <p>Niveau cible (2025) :</p> <p>a) 6</p> <p>b) 6</p> <p>Source : PNUD, tous les ans</p>	
		<p>I.2.2.2 Nombre de pays ayant bénéficié de mesures visant à promouvoir le leadership des femmes et leur participation égale à la prise de décisions (IRRF.6.2.1) :</p> <p>a) Institutions publiques</p> <p>b) Fonctions électives, y compris parlementaires</p> <p>Niveau de référence (2020) :</p> <p>a) 7</p> <p>b) 5</p> <p>Niveau cible (2025) :</p> <p>a) 15</p> <p>b) 8</p> <p>Source : ATENEA, tous les ans</p>	
		<p>O 2.3 : Solutions permettant d'aider les pays à s'attaquer aux normes et pratiques sociales qui font obstacle à l'inclusion</p>	
		<p>I.2.3.1 Nombre d'initiatives soutenues s'attaquant aux normes sociales pernicieuses et aux rôles et pratiques discriminatoires fondés sur le genre (IRRF.6.3.2)</p> <p>Niveau de référence (2020) : 1</p> <p>Niveau cible (2025) : 5</p> <p>Source : PNUD, tous les ans</p>	

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles²⁴

Source des données et fréquence de la collecte

Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles) Principaux partenaires

Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)

I.2.3.2 Nombre de pays soutenus pour développer et mettre en œuvre des interventions intégrées et ciblées pour inclure les migrants, les LGBTI et les populations vulnérables.

Niveau de référence (2020) :

Migrants : 9

LGBTI : 9

Niveau cible (2025) :

Migrants : 15

LGBTI : 10

Source : PNUD, tous les ans

ODD correspondants : 1,2,3,4,5,7,8,10,11,12,13,14,15,16,17

RÉALISATION 3 DU PROGRAMME RÉGIONAL : Une relance verte fondée sur les principes du développement durable se traduisant par des politiques et des cadres de financement et de gouvernance intégrés, équitables et tenant compte des questions de genre, des risques et de la résilience

RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Résilience renforcée pour faire face à l'incertitude et au risque systémiques

<p>I.3.1 Nombre de pays disposant de politiques et de stratégies intégrant des solutions inclusives pour la relance verte (IRRF.1.1.1) Niveau de référence (2021) : 3 Niveau cible (2025) : 6</p>	<p>Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), tous les ans</p>	<p>O 3.1 : Vision, stratégies et décisions en matière de développement alignées sur les objectifs d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces phénomènes, de protection de la nature, de réduction des risques de catastrophe et de résilience</p>	<p>Union européenne Gouvernements danois, norvégien, allemand, britannique, néerlandais, suisse et Gouvernement régional flamand USAID</p>	<p>Ressources ordinaires 1 300 000 \$</p> <p>Autres ressources 11 723 600 \$</p>
<p>I.3.2 Volume d'investissement mobilisé pour la relance verte, reflété par (IRRF.5.2.3) :</p> <p>a) Dépenses budgétaires</p> <p>b) Réaffectation des subventions destinées au secteur des combustibles fossiles et à l'agriculture</p> <p>Niveau de référence (2020) :</p> <p>a) 2 %</p> <p>b) X (à déterminer)</p> <p>Niveau cible (2025) :</p> <p>a) 10 %</p> <p>b) X-10 %</p>	<p>FMI « Perspectives de l'économie mondiale », mise à jour, juin 2020, tous les ans</p> <p>Université d'Oxford, Are We Building Back Better? Evidence from 2020 and Pathways for Inclusive Green Recovery Spending</p>	<p>I.3.1.1 Nombre de pays ayant mis en place des plans nationaux d'adaptation tenant compte des risques et des questions de genre Niveau de référence (2021) : 10 Niveau cible (2025) : 11 Source : CCNUCC Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>I.3.1.2 Nombre de pays dotés de programmes pour le climat et la nature qui promeuvent :</p> <p>a) les contributions déterminées au niveau national et les objectifs en faveur de la nature dans la planification macroéconomique</p> <p>b) le potentiel d'atténuation des changements climatiques des activités liées à la foresterie et à l'affectation des terres dans la planification nationale</p>	<p>Initiative internationale pour le climat ASDI AECID JICA Affaires mondiales Canada KOICA Banques de développement Fonds pour la consolidation de la paix</p>	

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles ²⁴	Source des données et fréquence de la collecte	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
		(c) le carbone bleu dans les contributions déterminées au niveau national (d) la réforme des subventions perverses Niveau de référence (2021) : a) 2 b) 3 c) 1 d) 0 Niveau cible (2025) : a) 5 b) 4 c) 5 d) 2 Source : Low-emission development strategy in Latin America and the Caribbean, PROCARIBE+ Fréquence de la collecte : annuelle	Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte	
		<p>O 3.2 : Mécanismes et outils à l'appui des stratégies financières et des allocations budgétaires en faveur de la transition des secteurs économiques clés vers un modèle de développement vert et résilient face aux changements climatiques</p> <p>I.3.2.1 Nombre de mesures financières pour la relance verte basées sur des méthodologies telles que : a) l'examen institutionnel des dépenses publiques dans le domaine climatique ; b) l'analyse des investissements et des courants financiers ; c) l'examen institutionnel des dépenses privées dans le domaine climatique d) l'étiquetage budgétaire dans le domaine climatique ; e) l'Initiative pour la finance de la biodiversité (BIOFIN) Niveau de référence (2020) : 6 Niveau cible (2025) : 11 Source : a), b), c) d) ci-dessus, tous les ans</p>		

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles²⁴</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles) Principaux partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
		<p>I.3.2.2 Nombre de pays disposant de solutions financières pour améliorer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le financement de la conservation de la biodiversité et de la lutte contre les changements climatiques b) les capacités d'accès au financement au moyen des marchés de droits d'émission de carbone c) les plans nationaux de décarbonisation <p>Niveau de référence : 2020 (a), 2021 (b, c) :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) 9 b) 2 c) 2 <p>Niveau cible (2025) :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) 15 b) 4 c) 2 <p>Source : PNUD, tous les ans</p> <p>O 3.3 : Les diverses parties prenantes sont dotées de capacités et de possibilités renforcées pour favoriser les solutions de développement durable et améliorer leur résilience</p> <p>I.3.3.1 Niveau de compréhension du rôle des changements climatiques en tant que cause des flux migratoires et des risques associés</p> <p>Niveau de référence : à déterminer par le biais de la feuille de résultats du PNUD</p> <p>Niveau cible : augmentation indicative de 10 %</p> <p>Source : feuille de résultats du PNUD, tous les ans</p> <p>I.3.3.2 Nombre de mesures consensuelles en faveur de la prévention des risques environnementaux et climatiques</p> <p>Niveau de référence (2021) : 246</p> <p>Niveau cible (2025) : 446</p> <p>Source : PNUD, tous les trimestres</p>	

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles²⁴

Source des données et fréquence de la collecte

Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles) Principaux partenaires

Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)

ODD correspondants : tous

RÉALISATION 4 DU PROGRAMME RÉGIONAL/MONDIAL : Transformations structurelles soutenues par une gouvernance efficace pour bâtir des sociétés résilientes et durables

RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Transformation structurelle accélérée, notamment les transitions verte, inclusive et numérique

<p>I.4.1 : Pourcentage de confiance envers les institutions et Indice de perception de la corruption Niveau de référence (2018) : a) Confiance : 30 % b) Indice de perception de la corruption : 43 % Niveau cible (2025) : a) Confiance : 60 % b) Indice de perception de la corruption : 30 %</p>	<p>Latinobarómetro, Indice de Transparency International, tous les ans</p>	<p>O 4.1 : Les mécanismes sont améliorés pour parvenir à un engagement et un dialogue civiques inclusifs, en particulier pour les femmes, qui renforcent la légitimité des institutions et créent de la confiance</p>	<p>AECID SAD KOICA Union européenne</p>	<p>Ressources ordinaires 1 300 000 \$</p>
<p>I.4.2 Taux de victimes d'homicide volontaire et de féminicide pour 100 000 habitants, en a) Amérique centrale et b) Amérique latine et Caraïbes (IRRF.O.3.5) Niveau de référence : Homicide (2020) : a) 20,9 % ; b) 17.2 % Féminicide (2019) : a) 4,8 % ; b) 4 % ; Niveau cible (2025) : Homicide : a) 8 % ; b) 16 % Féminicide : a) 2 % ; b) 2 %</p>	<p>Base de données des ODD 16.1, projet régional INFOSEGURA, tous les ans</p>	<p>I.4.1.1 Nombre de pays disposant : a) d'organismes de gestion des élections dont la capacité d'organiser des élections inclusives, pacifiques et crédibles a été renforcée b) de parlements dont les capacités pour légiférer, contrôler et représenter de manière inclusive, efficace et responsable ont été renforcées (IRRF.2.4.1) Niveau de référence (2021) : a) 0 b) 0 Niveau cible (2025) : a) 10 b) 5 Source : PNUD, tous les ans</p>	<p>Coopération décentralisée espagnole (Madrid, Andalousie, Baléares, Catalogne) ASDI Affaires mondiales Canada Gouvernement britannique UNOPS USAID Banque mondiale, BID, Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes</p>	<p>Autres ressources 25 230 000 \$</p>
<p>I.4.3 Nombre de pays dont la vulnérabilité face à la crise a diminué Niveau de référence (2021) : 0 Niveau cible (2025) : 6</p>	<p>Indice de risque, Commission européenne, tous les ans</p>	<p>I.4.1.2 Nombre de pays dont les capacités ont été renforcées pour : a) promouvoir et protéger l'espace civique b) promouvoir l'intégrité des écosystèmes d'information Niveau de référence (2021) : a) 0 b) 5 Niveau cible (2025) : a) 0 b) 5 Source : PNUD, tous les ans</p>		

Indicateurs de réalisation,
niveaux de référence et niveaux
cibles²⁴

Source des données et fréquence
de la collecte

Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles) Principaux partenaires

Montant indicatif
des ressources,
par réalisation
(en dollars des États-Unis)

I.4.1.3 : Nombre de mécanismes multipartites pour renforcer l'agilité, l'aptitude à la collaboration et la transparence du secteur public (IRRF.2.1.3)

Niveau de référence (2021) : 0

Niveau cible (2025) : 5

Source : PNUD, tous les ans

O 4.2 : Solutions permettant de renforcer l'état de droit, ainsi que la sécurité des citoyens et leur accès à la justice pour une meilleure cohésion sociale, une coexistence pacifique et la protection des droits de l'homme

I.4.2.1 Nombre de pays soutenus pour améliorer l'accès à la justice et éliminer la discrimination, au moyen :

- a) d'initiatives de justice en ligne
- b) de mesures pour améliorer les services de justice à dimension humaine
- c) de mesures visant à promouvoir le leadership des femmes et leur participation égale à la prise de décisions dans le système judiciaire

Niveau de référence (2021) :

a) 6

b) 6

c) 2

Niveau cible (2025) :

a) 12

b) 12

c) 6

Source : PNUD, tous les ans

I.4.2.2 Nombre de pays dont les capacités ont été renforcées pour mettre en œuvre une législation, des politiques, des plans d'action et des initiatives fondés sur des données factuelles visant à prévenir et à combattre la violence à l'égard des femmes et des filles, y compris les féminicides (IRRF.6.3.3)

Indicateurs de réalisation,
niveaux de référence et niveaux
cibles²⁴

Source des données et fréquence
de la collecte

Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles) Principaux partenaires

Montant indicatif
des ressources,
par réalisation
(en dollars des États-Unis)

Niveau de référence (2019) : 16

Niveau cible (2025) : 21

Source : Spotlight, PNUD, tous les ans

I.4.2.3 Nombre de pays ayant mis en oeuvre des initiatives, des politiques et des stratégies transfrontalières, régionales et nationales visant à protéger et à promouvoir le respect des obligations en matière de droits de l'homme ratifiées aux niveaux national et international

Niveau de référence (2021) : 0

Niveau cible (2025) : 8

Source : HCDH, tous les ans

O 4.3 : Les capacités nationales et locales sont renforcées pour permettre la prise de décisions fondée sur des données d'observation et tirer parti de l'innovation, afin d'améliorer les résultats en matière de développement durable

I.4.3.1 Nombre d'institutions dont l'administration publique et les fonctions publiques essentielles ont été renforcées pour (IRRF.2.3.1) :

- a) améliorer les centres de gouvernement et les modèles de données
- b) améliorer la fourniture de services de base à dimension humaine
- c) améliorer les plateformes d'engagement de l'État et de la société civile

Niveau de référence (2021) :

a) 25

b) 8

c) 4

Niveau cible (2025) :

a) 0

b) 16

c) 12

Source : PNUD, tous les ans

*Indicateurs de réalisation,
niveaux de référence et niveaux
cibles²⁴*

*Source des données et fréquence
de la collecte*

Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles) Principaux partenaires

*Montant indicatif
des ressources,
par réalisation
(en dollars des États-Unis)*

I.4.3.2 Nombre de pays soutenus pour doter leurs politiques et leurs services publics d'approches fondées sur des données factuelles et tenant compte des questions de genre (protection sociale, éducation, santé, sécurité des citoyens, services judiciaires).

Niveau de référence (2021) : 12

Niveau cible (2025) : 18

Source : PNUD, tous les ans